

## WEBINAIRE 3 HEURES EN DISTANCIEL

***L'inceste : écouter et protéger l'enfant et le parent protecteur  
pour sortir ensemble des stratégies d'emprise***

GVI

20 juin 2024 de 14h à 17h

**Public professionnel et pré-requis**

Demi-journée de formation pour les psychologues de l'enfance et de l'adolescence, les professionnels de santé et les professions du médico-social qui souhaitent actualiser leurs connaissances et les élargir dans le domaine des accompagnements et méthodes thérapeutiques.

**Pré-requis** : être professionnel du sanitaire, du médicosocial ou du socio-éducatif engagé dans le champ de l'enfance et de l'adolescence ; participer à l'accompagnement et aux prises en charge éducatives et thérapeutiques individuelles ou groupales.

**Nombre de participants** : 60 connexions individuelles maximum

**Programme général**

Lorsque l'inceste entre dans le champ de vision de la société, il le fait de manière fracassante et il est souvent accompagné par un parfum de scandale. C'est vrai depuis Ambroise Tardieu, médecin légiste qui écrivit « L'étude médico-légale sur les sévices et mauvais traitements exercés sur des enfants », c'était vrai pour Sigmund Freud lorsqu'il soutenait dans son ouvrage « L'étiologie traumatique des névroses » que celles-ci seraient provoquées par des traumatismes sexuels intrafamiliaux, et c'est évidemment vrai pour Camille Kouchner en 2021 avec « La Familia Grande ». Dans ce dernier cas, le scandale a été attaché au fait que nombre de personnes de la bonne société française, intellectuelles de surcroît, avaient fréquenté la famille et l'endroit où l'inceste avait eu lieu.

L'inceste est un crime qui se déroule au sein de la famille et sa révélation fait voler en éclats les codes relationnels habituels ainsi que la possibilité du vivre-ensemble de la famille.

Le scandale a été tel qu'il a contribué à la création de la CIIVISE, commission indépendante voulue par la Présidence de la République et chargée de travailler sur les violences sexuelles faites aux enfants.

Durant trois années, la CIIVISE a écouté les victimes et finalisé son travail fin 2023 par 82 mesures et préconisations afin de mieux repérer et prendre en charge les victimes. L'inceste subi par l'enfant contribue à le « silencer » durant des années et à engendrer des troubles psychiques gravissimes. La particularité de ce silence de l'enfant mais aussi de la famille contribue à la difficulté de la société à repérer les victimes, les écouter et les protéger de l'agresseur.

L'acte de l'inceste et l'agresseur imposent un fonctionnement particulier au sein du système familial qui se referme et enferme la victime et les membres de la famille dans le silence, tout en affichant une façade de normalité. La souffrance engendrée par le silence, la monstruosité de la réalité accompagnée d'un déni à toute épreuve amène une chronicisation des symptômes et engendre des stratégies de survies bien particulières des victimes.

Révéler l'inceste, dénoncer l'agresseur/euse s'avère être un parcours d'obstacles et une partie de poker menteur face aux enjeux judiciaires et à la perte de l'honneur pour l'agresseur. Le parent protecteur, s'il existe, se trouve violemment agressé par l'auteur des actes incestueux, il est souvent non entendu par la justice, voire accusé d'instrumentaliser l'enfant contre le parent agresseur.

Mieux comprendre ce phénomène intrafamilial, entendre, voire et appliquer les recommandations de la CIIVISE permettra de mieux protéger l'enfant ainsi que son parent protecteur.

.../...

## Méthodes, supports et moyens pédagogiques

Méthode magistrale de transmission compte tenu du format de 3 heures en distanciel ; méthode interactive en alternance avec questions posées par les participant(e)s et gérées par les assistant(e)s des formatrices.

Informations théoriques et conceptuelles, et données pratiques. Documents, articles et bibliographie en support numérique (envoi par onglet Discussion/Chat sur Zoom ou envoi ultérieur par WeTransfer).

## Objectifs de la formation et compétences visées à l'issue de la session

A l'issue de la formation, le participant aura acquis des compétences pour :

- Comprendre les différents impacts d'une violence sexuelle ou d'un inceste sur la santé mentale des victimes
- Appréhender le fonctionnement d'un système familial incestueux et les stratégies de survie des victimes
- Présenter les différents types de prises en charges des victimes et du parent protecteur

**Moyens permettant de suivre la réalisation de l'action :** feuille d'émargements signée à la demi-journée

Une **Attestation de suivi** remise au stagiaire validera la formation

### PROGRAMME et DÉROULEMENT 3 heures en distanciel

Horaires	20 juin 2024
14h00	Accueil, Présentation et Programme I- Définition – historique de la notion II- Données chiffrées (enquête – Rapport CIIVISE)- Rappels du code pénal définitions et sanctions III- Particularités de cette violence incestueuse IV- L'agresseur au sein de la famille – son fonctionnement – ses stratégies et Le système de la famille incestueuse (fonctionnement- stratégie de l'agresseur – entourage complice) V- Repérage d'un enfant victime d'inceste : signes de l'enfant en souffrance VI- Conséquences de l'inceste à l'âge adulte (psychique, physique, sur la sexualité, la grossesse, ...) VII - Lorsque l'enfant, l'adolescent ou l'adulte révèle des faits incestueux positionnement du professionnel- VIII - Travailler avec le parent protecteur IX- Le travail thérapeutique avec les victimes (adultes)
17h00	X- Particularité des victimes d'inceste adulte (sortie de l'amnésie traumatique) X- Présentation des thérapies et des étapes XI- Présentation d'un groupe de parole pour les victimes d'inceste adulte XII- Synthèse et conclusion XIII- Échanges entre les participant-es et les intervenantes

## Responsables pédagogique de la session :

**Karin Teepe**, psychologue, thérapeute familiale systémicienne (problématiques liées aux traumatismes) - supervision (psychologues et équipes pluridisciplinaires) et formatrice – évaluation de vulnérabilité des victimes (EVVI) auprès du Tribunal Judiciaire de Paris ; anciennement Directrice d'un Service de Placement Familial

**Elsa Bertagnolio**, psychologue clinicienne spécialisée en psycho-traumatologie et victimologie. Thérapeute ICV. Psychologue clinicienne auprès de femmes victimes de violences à la Maison des Femmes de l'Hôpital Delafontaine Saint Denis 93 et en libéral - Évaluation de vulnérabilité des victimes (EVVI) auprès du tribunal Judiciaire de Paris – CIDFF de Paris ; formatrice.

## DATE de la session

**En distanciel : 20 juin 2024**

**Tarif unique d'inscription (en individuel ou en professionnel) : 40 €**

**Possibilité de suivre le webinaire en replay pendant 3 mois avec son numéro d'inscription**

**Inscription et paiement en ligne : <https://appea.org/evenements/>**

Une fois votre inscription réalisée, une confirmation vous sera envoyée dans un délai de 48h ouvrées.

Cette session peut faire l'objet d'adaptations spécifiques pour les stagiaires en situation de handicap. Pour toute demande, merci de contacter notre référent handicap à l'adresse suivante : [contact@appea.org](mailto:contact@appea.org).

Règlement intérieur disponible sur simple demande.